**FORMULAIRE DE PROCURATION**

**RELATIF A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 13 MAI 2024**

**Cette procuration doit être complétée, signée et envoyée de préférence par courriel à** [**northseawind@cooperaties.be**](mailto:northseawind@cooperaties.be) **(et sinon par courrier à Hefboom, rue Cellebroers 16B, 1000 Bruxelles (à l'attention de North Sea Wind)) et doit être reçue au plus tard le 6 mai 2024 à 16h00.**

**Chaque actionnaire dispose d'une voix, quel que soit le nombre, la forme ou la catégorie d’actions qu'il/elle détient.**

Je soussigné(e), (*nom, prénom*), domicilié(e) à

(*commune, rue, numéro*), et

numéro d'actionnaire (*numéro*), détenteur de

(*numéro*) actions B de North Sea Wind CV, dont le siège social est situé Sint-Maartenstraat 5, 3000 Louvain, inscrit au registre des personnes morales (Louvain) sous le numéro BE0715.938.489, renonce par la présente à la convocation à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le lundi 13 mai 2024 à 17h00 et désigne comme mandataire, sans possibilité de substitution, \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

(*nom, prénom*), avec domicile à \_\_\_\_\_\_\_\_\_

(*ville, rue, numéro*) et avec

l'adresse électronique suivante \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (*adresse électronique*)[[1]](#footnote-2) pour le/la représenter à cette assemblée générale ordinaire :

ORDRE DU JOUR

1. Prise de connaissance du rapport annuel du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31.12.2023.
2. Prise de connaissance et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2023.
3. Affectation du résultat.
4. Octroi de la décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice clos le 31.12.2023.
5. Confirmation de la nomination de plusieurs administrateurs par cooptation.
6. Renouvellement et/ou nomination d'administrateurs.
7. Rémunération des administrateurs.

RENONCIATION

Le/la soussigné(e) reconnaît avoir été informé à temps de la convocation de l'assemblée générale ordinaire et de son ordre du jour, tels que mentionnés ci-dessus, ainsi que de la nature et du contenu des rapports et autres documents soumis à cette assemblée générale, dont il/elle a ou aura pu prendre connaissance. Il/elle renonce par ailleurs aux délais et aux exigences de forme pour la convocation de cette assemblée générale, ainsi qu'au droit de recevoir lesdits rapports et documents, comme le prescrivent les articles 6:70 et 6:82 du Code des sociétés et des associations et aux articles y faisant référence.

POUVOIRS DU MANDATAIRE

Le mandataire est par la présente autorisé, au nom du soussigné :

1. d'assister à cette réunion et, si nécessaire, de voter son ajournement ;
2. assister à toute autre réunion ayant le même ordre du jour si la première réunion est ajournée ou reportée ou n'est pas régulièrement convoquée ;
3. voter ou s'abstenir de voter sur toutes les motions relatives aux points de l'ordre du jour ; et
4. signer tous les procès-verbaux, listes de présence, registres, actes ou documents relatifs à ce qui précède et, en général, faire tout ce qui est nécessaire ou opportun pour l'exécution de cette procuration.

INDEMNISATION DU MANDATAIRE

Le/la soussigné(e) s'engage à indemniser le mandataire de tout dommage qu'il/elle pourrait subir en conséquence de tout acte accompli en exécution de la présente procuration, à condition toutefois qu'il/elle ait respecté les limites de ses pouvoirs. En outre, le/la soussigné(e) s'engage à ne pas réclamer la nullité de toute décision adoptée par le mandataire et à ne pas exiger de lui/d’elle une quelconque compensation, à condition toutefois que ce dernier ait respecté les limites de ses pouvoirs.

Rédigé à , le 2024.

Nom : Nom :

Capacité : Mandant Capacité: Mandataire

1. Le mandataire recevra les détails de connexion (vidéoconférence) ou pratiques (assemblée à Louvain) sur cette adresse e-mail. Nous lui enverrons les instructions quelques jours à l'avance afin de faciliter le déroulement de l’assemblée générale. [↑](#footnote-ref-2)